



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur de l'événementiel

Question au Gouvernement n° 4597

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL

**M. le président.** La parole est à Mme Charlotte Parmentier-Lecocq.

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq.** Monsieur le ministre, de l'économie, des finances et de la relance,...

**M. Pierre Cordier.** Et de la dette !

**Mme Charlotte Parmentier-Lecocq.** ...depuis vingt et un mois, notre économie est affectée par la covid-19. Depuis le début de cette crise, le Gouvernement a répondu avec force aux inquiétudes et aux fermetures en mettant en place l'activité partielle, le prêt garanti par l'État (PGE), le report des cotisations et impôts et, bien sûr, le plan de relance. Les entreprises reconnaissent et saluent le fait que l'État a toujours été présent et qu'il a trouvé des solutions.

Comme le reste de l'Europe, notre pays est actuellement touché par la cinquième vague. Grâce à notre taux de vaccination, nous évitons de trop nombreuses restrictions, mais force est de constater que l'inquiétude monte dans les entreprises et les collectivités. Je pense en particulier à tous les acteurs du monde de l'événementiel. Bien que le Gouvernement n'ait pas décidé de nouvelles fermetures, exception faite des discothèques, il a néanmoins appelé à réduire les interactions et à redoubler de vigilance.

Vous le savez, la période des fêtes et le mois de janvier sont particulièrement importants pour les professionnels de l'événementiel. Mes collègues et moi-même avons été interpellés par des artistes qui voient se multiplier les annulations de leurs spectacles dans les écoles et les maisons de retraite, ainsi que par des traiteurs qui voient leurs carnets de commandes se vider inexorablement en raison de l'annulation des pots de fin d'année dans les entreprises ; les maires s'interrogent également sur les événements habituellement organisés dans les communes, notamment les cérémonies de vœux. Toutes ces annulations représentent autant en termes de manque à gagner pour tout le secteur de l'événementiel.

Monsieur le ministre, l'État a toujours été au rendez-vous, et vous-même avez toujours été au rendez-vous pour trouver des solutions. Alors que vous êtes une nouvelle fois confronté au défi de l'adaptation et de l'innovation, quelle méthode et quelles mesures allez-vous employer pour venir en aide au secteur de l'événementiel ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

**M. Pierre Cordier.** Et de la dette !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre de l'économie, des finances et de la relance*. Je ne vais pas répéter une nouvelle fois les mesures de protection que nous envisageons : je craindrais de lasser l'auditoire. Je me bornerai donc à rappeler que l'État a été là pendant la crise économique et que l'État sera là pour protéger les secteurs touchés par le retour de la crise sanitaire et les difficultés liées à la pandémie.

Tous les outils sont sur la table, prêts à être réactivés au cas par cas. Nous sommes sortis du « quoi qu'il en coûte », qui avait vocation à protéger l'intégralité de l'économie française, et nous sommes passés au « quoi qu'il arrive ». Cette formule signifie que, quelle que soit la situation dans laquelle se trouveront les entreprises, nous leur apporterons des solutions.

Je veux prendre un peu de recul pour rappeler que, confrontés à la crise économique la plus grave depuis 1929, qui a provoqué un effondrement de notre richesse nationale, nous avons apporté toutes les réponses nécessaires pour éviter une vague de faillites, éviter une vague de licenciements (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Agir ens*), éviter un chômage de masse, éviter une crise économique, éviter une crise sociale et une crise politique. Vous, la majorité, vous devez être fiers du « quoi qu'il en coûte », vous en réclamer et expliquer qu'il a été une protection majeure ! (*Mêmes mouvements.*)

**M. Sébastien Jumel**. Vous n'avez pas toujours dit ça !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre*. Je veux rappeler également, alors qu'il est de bon ton de vanter le déclin de la France, que nous affichons l'un des meilleurs taux de croissance de la zone euro (*Quelques applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), que nous avons retrouvé en novembre le niveau d'activité d'avant la crise – soit trois mois plus tôt que ce qui était prévu – et que nous avons même le taux d'emploi le plus élevé depuis un demi-siècle en France grâce à la politique d'emploi, grâce à la formation, grâce au soutien à l'apprentissage, grâce à l'ouverture de nouvelles usines, grâce à la reconquête industrielle. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe LaREM.*)

Soyez fiers de notre politique économique, des emplois que nous avons créés, de l'investissement qui repart, de l'attractivité retrouvée de la France ! La France est une grande nation, elle a réussi son redressement économique et le poursuivra dans les années qui viennent ! (*Mêmes mouvements.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

**Circonscription** : Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4597

**Rubrique** : Emploi et activité

**Ministère interrogé** : Économie, finances et relance

**Ministère attributaire** : Économie, finances et relance

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le** : [8 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2021](#)